

# Sommaire

pages

## Normes

---

### IAS

IAS 1	Présentation des états financiers .....	13
IAS 2	Stocks .....	43
IAS 7	État des flux de trésorerie .....	51
IAS 8	Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs .....	63
IAS 10	Événements postérieurs à la période de reporting ....	75
IAS 11	Contrats de construction .....	81
IAS 12	Impôts sur le résultat .....	91
IAS 16	Immobilisations corporelles .....	119
IAS 17	Contrats de location .....	135
IAS 18	Produits des activités ordinaires .....	151
IAS 19	Avantages du personnel .....	161
IAS 20	Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique .....	205
IAS 21	Effets des variations des cours des monnaies étrangères .....	213
IAS 23	Coûts d'emprunt .....	229
IAS 24	Information relative aux parties liées (révisée en 2009)	235
IAS 26	Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite .....	243

IAS 27	États financiers consolidés et individuels .....	253
IAS 28	Participations dans des entreprises associées .....	265
IAS 29	Information financière dans les économies hyperinflationnistes .....	277
IAS 31	Participations dans des coentreprises .....	285
IAS 32	Instruments financiers : présentation .....	299
IAS 33	Résultat par action .....	333
IAS 34	Information financière intermédiaire .....	353
IAS 36	Dépréciation d'actifs .....	365
IAS 37	Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels .....	405
IAS 38	Immobilisations incorporelles .....	421
IAS 39	Instruments financiers : comptabilisation et évaluation .....	449
IAS 40	Immeubles de placement .....	537
IAS 41	Agriculture .....	557

## **IFRS**

IFRS 1	Première adoption des normes internationales d'information financière .....	569
IFRS 2	Paiement fondé sur des actions .....	591
IFRS 3	Regroupements d'entreprises .....	625
IFRS 4	Contrats d'assurance .....	667
IFRS 5	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées .....	689
IFRS 6	Prospection et évaluation de ressources minérales ...	703
IFRS 7	Instruments financiers : informations à fournir .....	709
IFRS 8	Secteurs opérationnels .....	733

## Interprétations

---

### IFRIC

IFRIC 1	Variation des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires .....	745
IFRIC 2	Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires .....	749
IFRIC 4	Déterminer si un accord contient un contrat de location .....	759
IFRIC 5	Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement .....	765
IFRIC 6	Passifs découlant de la participation à un marché spécifique – Déchets d'équipements électriques et électroniques .....	769
IFRIC 7	Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 <i>Information financière dans les économies hyperinflationnistes</i> .....	773
IFRIC 9	Réexamen de dérivés incorporés .....	775
IFRIC 10	Information financière intermédiaire et dépréciation .....	779
IFRIC 12	Accords de concession de services .....	781
IFRIC 13	Programmes de fidélisation de la clientèle .....	789
IFRIC 14	IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction .....	793
IFRIC 15	Contrats de construction de biens immobiliers .....	799
IFRIC 16	Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger .....	805
IFRIC 17	Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires .....	817
IFRIC 18	Transferts d'actifs provenant de clients .....	821
IFRIC 19	Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres .....	825

## SIC

SIC 7	Introduction de l'euro .....	829
SIC 10	Aide publique – Absence de relation spécifique avec des activités opérationnelles .....	831
SIC 12	Consolidation – Entités ad hoc .....	833
SIC 13	Entités contrôlées en commun – Apports non monétaires par des coentrepreneurs .....	837
SIC 15	Avantages dans les contrats de location simple .....	841
SIC 21	Impôt sur le résultat – Recouvrement des actifs non amortissables réévalués .....	843
SIC 25	Impôt sur le résultat – Changements de statut fiscal d'une entité ou de ses actionnaires .....	845
SIC 27	Évaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location .....	847
SIC 29	Accords de concession de services : informations à fournir .....	851
SIC 31	Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité .....	855
SIC 32	Immobilisations incorporelles – Coûts liés aux sites web .....	857

## Règlements

---

CE 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales (JOUE L 243 du 11 septembre 2002) .....	862
CE 1126/2008 du 3 novembre 2008 portant adoption de certaines normes comptables internationales (JOUE L 320 du 29 novembre 2008) .....	868
CE 1260/2008 du 10 décembre 2008 (IAS 23 révisée) (JOUE L 338 du 17 décembre 2008) .....	870
CE 1261/2008 du 16 décembre 2008 (modification d'IFRS 2) (JOUE L 338 du 17 décembre 2008) .....	872
CE 1262/2008 du 16 décembre 2008 (IFRIC 13) (JOUE L 338 du 17 décembre 2008) .....	874

CE 1263/2008 du 16 décembre 2008 (IFRIC 14) (JOUE L 338 du 17 décembre 2008) .....	876
CE 1274/2008 du 17 décembre 2008 (IAS 1 révisée) (JOUE L 339 du 18 décembre 2008) .....	878
CE 53/2009 du 21 janvier 2009 (modifications d'IAS 32 et IAS 1) (JOUE L 17 du 22 janvier 2009) .....	880
CE 69/2009 du 23 janvier 2009 (modifications d'IFRS 1 et IAS 27) (JOUE L 21 du 24 janvier 2009) .....	882
CE 70/2009 du 23 janvier 2009 (améliorations aux IFRS) (JOUE L 21 du 24 janvier 2009) .....	884
CE 254/2009 du 25 mars 2009 (IFRIC 12) (JOUE L 80 du 26 mars 2009) .....	886
CE 460/2009 du 4 juin 2009 (IFRIC 16) (JOUE L 139 du 5 juin 2009) .....	888
CE 494/2009 du 3 juin 2009 (IAS 27 révisée) (JOUE L 149 du 12 juin 2009) .....	890
CE 495/2009 du 3 juin 2009 (IFRS 3 révisée) (JOUE L 149 du 12 juin 2009) .....	892
CE 636/2009 du 22 juillet 2009 (IFRIC 15) (JOUE L 191 du 23 juillet 2009) .....	894
CE 824/2009 du 9 septembre 2009 (modifications d'IAS 39 et IFRS 7) (JOUE L 239 du 10 septembre 2009) .....	896
CE 839/2009 du 15 septembre 2009 (modifications d'IAS 39) (JOUE L 244 du 16 septembre 2009) .....	898
CE 1136/2009 du 25 novembre 2009 (IFRS 1 réorganisée) (JOUE L 311 du 26 novembre 2009) .....	900
CE 1142/2009 du 26 novembre 2009 (IFRIC 17) (JOUE L 312 du 27 novembre 2009) .....	902
CE 1164/2009 du 27 novembre 2009 (IFRIC 18) (JOUE L 314 du 1 <sup>er</sup> décembre 2009) .....	904
CE 1165/2009 du 27 novembre 2009 (modifications d'IFRS 4 et IFRS 7) (JOUE L 314 du 1 <sup>er</sup> décembre 2009) .....	906
CE 1171/2009 du 30 novembre 2009 (modifications d'IFRIC 9 et IAS 39) (JOUE L 314 du 1 <sup>er</sup> décembre 2009) .....	908
UE 1293/2009 du 23 décembre 2009 (modifications d'IAS 32) (JOUE L 347 du 24 décembre 2009) .....	910

UE 243/2010 du 23 mars 2010 (améliorations aux IFRS) (JOUE L 77 du 24 mars 2010) .....	912
UE 244/2010 du 23 mars 2010 (modifications d'IFRS 2) (JOUE L 77 du 24 mars 2010) .....	914
UE 550/2010 du 23 juin 2010 (amendements d'IFRS 1) (JOUE L 157 du 24 juin 2010) .....	916
UE 574/2010 du 30 juin 2010 (amendements d'IFRS 1 et IFRS 7) (JOUE L 166 du 1 <sup>er</sup> juillet 2010) .....	918
UE 632/2010 du 19 juillet 2010 (IAS 24 et modification d'IFRS 8) (JOUE L 186 du 20 juillet 2010) .....	920
UE 633/2010 du 19 juillet 2010 (modifications d'IFRIC 14) (JOUE L 186 du 20 juillet 2010) .....	922
UE 662/2010 du 19 juillet 2010 (IFRIC 19 et modifications d'IFRS 1) (JOUE L 193 du 24 juillet 2010) .....	924
UE 149/2011 du 18 février 2011 (améliorations aux IFRS) (JOUE L 46 du 19 février 2011) .....	926

## Avertissement

Les règlements parus au JOUE ne reprennent que les documents faisant partie intégrante des normes (normes elles-mêmes, annexes et commentaires relatifs à l'application). En revanche, les règlements n'ont pas repris les documents qui n'en font pas partie : certaines annexes, les « illustrative examples », les « implementation guidance » et les bases de conclusions. Certaines références à ces documents annexes peuvent néanmoins figurer dans le corps de certaines normes.

Le code reflète directement le style de caractère (gras ou maigre) résultant de la publication au JOUE, ce qui explique que, pour certaines normes, ne soient pas repris en gras certains paragraphes qui apparaissent pourtant comme tels dans la norme adoptée et publiée par l'IASB.

Par ailleurs, les notes de la rédaction sont portées entre crochet [ ] afin de les distinguer des textes publiés au JOUE.